



Rouen, le 22 juillet 2026

Monsieur Hervé Morin  
Président de la Région Normandie  
Abbaye aux Dames – Place Reine  
Mathilde  
CS 50523 – 14035 Caen Cedex 1

**Objet :** Contribution conjointe de SOS Gares et du Collectif Citoyen des Axes Sud Normandie au débat sur le Service Annuel 2027 – Pour une ambition ferroviaire normande à la hauteur des enjeux

Monsieur le Président,

Par ce courrier, **l'association SOS Gares** et le **Collectif Citoyen des Axes Sud Normandie** souhaitent vous faire part de leurs **observations et propositions communes** concernant le **Service Annuel 2027**, dont les grandes lignes ont été présentées le 1er juin dernier.

Nous regrettons, à cette occasion, que l'un de nos deux collectifs, SOS Gares, – pourtant acteur engagé depuis des années pour la défense et le développement du ferroviaire public en Normandie – **n'ait pas été associé à cette réunion**, alors même que nos revendications, portées respectivement depuis 2018 et plusieurs années, recoupent les préoccupations majeures des usagers, des élus locaux et des agents du rail.

Nous saluons les avancées annoncées en matière de **cadencement** et de **lisibilité de l'offre**, qui répondent à une attente forte des voyageurs. La stabilisation des correspondances et l'uniformisation des horaires constituent en effet des progrès concrets pour la fiabilité du service.

**Cependant, force est de constater que l'accroissement de l'offre ferroviaire reste conditionné, dans votre projet, aux seuls effets attendus de l'ouverture à la concurrence sur l'Étoile de Caen.** Or, cette approche nous semble **à la fois trop restrictive, trop risquée et profondément inéquitable** au regard des urgences écologiques, sociales et économiques que notre région doit affronter. Elle renforce les disparités en termes de desserte ferroviaire et accroît les inégalités territoriales. Le Sud Manche reste toujours à l'écart d'un véritable accès au train.

#### 1. Un cadencement bienvenu, mais une ambition insuffisante et déséquilibrée

Le **Plan d'Exploitation de Référence (PER)** et le cadencement qu'il permet sont des outils pertinents pour rationaliser l'exploitation du réseau. Nous en avons d'ailleurs discuté avec le PDG de la SNCF, **M. Jean Castex**, lors de notre rencontre du 12 février 2026, où nous avons souligné l'importance de **coordonner les circulations voyageurs et fret** pour optimiser l'usage des infrastructures.

Comme nous l'avons alors rappelé, **plus les voies sont saturées par des trains de marchandises (notamment la nuit), moins les dessertes voyageurs coûtent cher aux contribuables.** Pourtant, ce plan d'exploitation ne prévoit **aucune mesure concrète pour relancer le fret**, alors même que la modernisation de la gare de triage de **Sotteville-lès-Rouen** – que nous revendiquons depuis des années – serait un levier majeur pour désengorger la route et servir les ports de Rouen et du Havre.

**Surtout, les axes du sud de la Normandie (Caen-Rennes, Caen-Granville, Caen-Alençon-Le Mans-Tours) sont totalement oubliés** dans les annonces. Le Collectif citoyen des Axes Sud Normandie a transmis à la Région son analyse sur les horaires et constate qu'**aucune amélioration n'est prévue** pour ces lignes, alors que :

- La fréquentation y est en **hausse de 10 % sur Paris-Granville** en 2025, **malgré les travaux du week-end** ;
- La desserte du **Mont-Saint-Michel** en dehors de la période estivale est limitée aux week-ends, prouve que **l'offre crée la demande** ;
- Les **correspondances en gare de Surdon** restent problématiques avec des temps d'attente allant jusqu'à 36 minutes poussant les usagers à utiliser la voiture sans compter les trains qui se croisent à la même minute et qui, en l'absence de personnel, posent des problèmes de sécurité.
- L'avancement de l'horaire du train 857 110 au départ de Caen de 25 minutes à 6h46 avec une arrivée à Alençon à 7h59 au lieu de 8h25 va entraîner des conséquences pour les salariés, les scolaires et les étudiants qui commencent à 9h00. Constat : aucun respect des engagements pris !

**Pourquoi un tel déséquilibre territorial ?** Comment expliquer que des moyens colossaux soient mobilisés pour l'Étoile de Caen (+372 millions d'euros sur 10 ans pour RATP DEV) tandis que les axes sud, **pourvoyeurs d'emplois et de dynamisme économique**, soient laissés pour compte ?

2. Le versement mobilité régional : un levier sous-utilisé, des choix idéologiques coûteux

Votre région a fait le choix **idéologique et coûteux** de renoncer au **versement mobilité régional**, soit **45 millions d'euros annuels** qui auraient pu financer des trains supplémentaires. Pourtant, la **loi vous y autorise**, et d'autres territoires l'utilisent déjà pour abonder leur offre ferroviaire.

Dans le même temps, **372 millions d'euros sont injectés pour pallier les dépenses non prévues de RATP DEV sur l'Étoile de Caen**, sans parler :

- Des surcoûts liés à la **séparation de l'atelier de Caen** ;
- De la création d'une **cellule dédiée à la préparation de l'ouverture à la concurrence** ;
- Des **220 millions d'euros économisés** grâce à l'abandon du contournement autoroutier de Rouen... **sans qu'aucune affectation claire au rail ne soit annoncée.**

**Comment justifier de tels arbitrages** alors que :

- Les **travaux d'accessibilité** (comme ceux de la gare d'Oissel, reportés de 2027 à 2030) peinent à avancer ?
- Les **horaires de fin de journée, le samedi en heures creuses et le dimanche**, restent supprimés sur **Yvetot-Rouen-Elbeuf** depuis 2019, malgré nos demandes répétées ?
- Le **SERM de Rouen**, projet structurant pour notre métropole, voit sa mise en œuvre **repoussée à 2030**, alors que nous proposons une réalisation par étapes ?
- **Aucune desserte renforcée n'est prévue** pour le Mont-Saint-Michel, alors que la mise en place de navettes **TER Granville-Dol** permettrait de rejoindre Rennes et de dynamiser le tourisme toute l'année ?

Nous vous avons déjà alerté, lors de notre échange du **12 février**, sur la nécessité de **mobiliser des financements durables** (fonds européens, emprunts longs termes, écotaxe) pour éviter de faire porter l'effort sur les usagers ou la SNCF.

**Le versement mobilité régional en est un exemple concret, immédiatement actionnable, et légal.**

### 3. L'ouverture à la concurrence : un pari dangereux pour le service public et les territoires !

Le SA 2027 s'inscrit dans une logique de **restructuration profonde du réseau**, alors même que **la mise en service d'Éole est reportée à 2030**. Pourquoi une telle précipitation, alors que les **fiches horaires ne seront communiquées qu'à l'automne 2026**, quelques mois avant la mise en œuvre ? Cette méthode **descendante**, sans concertation avec les associations d'usagers ou les agents, risque de **déstabiliser les territoires** et de **dégrader la qualité du service**.

Surtout, **l'ouverture à la concurrence sur l'Étoile de Caen** – déjà engagée – et les lots à venir (Étoile de Rouen, Paris-Granville, Caen-Le Mans-Tours) **fragmentent le système ferroviaire**, alors même que le PER repose sur une **vision intégrée du réseau**. Comment concilier **coordination renforcée** (pour le cadencement) et **éclatement des exploitants** (pour la concurrence) ? Le rapport Maurey - Carrère-Gée reprend pour l'essentiel l'ensemble de ces préoccupations et n'hésite pas à dénoncer les surcoûts engendrés par l'ouverture à la concurrence tout comme le risque de balkanisation du réseau.

**La réponse est simple : on ne le peut pas.**

C'est pourquoi nous rejoignons l'appel à **stopper ce processus**, et à **renforcer au contraire le service public autour d'une SNCF unifiée**, comme le permet votre convention actuelle avec l'État.

### 4. Nos propositions concrètes pour un SA 2027 ambitieux et équitable

Au nom de **SOS Gares** et du **Collectif Citoyen des Axes Sud Normandie**, nous vous demandons de :

**Pour l'ensemble de la Normandie :**

- ✓ **Rétablir immédiatement** les circulations supprimées en 2019 sur **Yvetot-Rouen-Elbeuf** (fin de journée, samedi en heures creuses, dimanche).
- ✓ **Améliorer la visibilité des horaires** (ex. : afficher la ligne Yvetot-Rouen-Elbeuf de manière unifiée sur Nomad Train, et non en deux tronçons séparés).
- ✓ **Accélérer les travaux d'accessibilité** (gare d'Oissel) et **sécuriser les financements du SERM de Rouen** sans attendre 2030.
- ✓ **Intégrer nos propositions pour la LNPN : diamétralisation de la gare Saint-Sever** (et non terminus) et articulation avec Rouen-Droite.
- ✓ **Relancer le fret ferroviaire** en modernisant la gare de triage de **Sotteville-lès-Rouen** pour en faire le hub arrière des ports normands.
- ✓ **Stopper l'ouverture à la concurrence** et **renforcer la cohérence du réseau** via une SNCF publique intégrée.

**Pour les axes sud Normandie (revendications spécifiques du collectif) :**

✓ **Pérenniser et étendre les dessertes touristiques :**

- **Train Paris-Granville de 18h13 tous les jours** (et non plus seulement le vendredi), pour combler le creux entre 17h13 et 19h43.
- **Avancer le premier train au départ de Paris vers 6h30 permettrait d'arriver plus tôt à Granville »** et au Mont St Michel et développerait des relations intra régionales.
- **Créer un train Granville-Paris à 4h40 du lundi au vendredi** (arrivée 8h13 à Paris), au bénéfice des actifs de Granville à Argentan.
  - ✓ **Mettre en place des navettes TER Granville-Dol** pour assurer une **desserte renforcée du Mont-Saint-Michel toute l'année**, en connexion avec les 23 allers-retours quotidiens Dol-Rennes.
- **Améliorer les correspondances en gare de Surdon** pour les lignes Caen-Alençon-Le Mans-Tours, afin de limiter les temps d'attente et l'usage de la voiture.

- Remettre en place le train 857 110 au départ de Caen dans son horaire initial pour une arrivée à 8h25 à Alençon.

**Pour le financement :**

- ✓ **Utiliser le versement mobilité régional** (45 M€/an) pour financer des trains supplémentaires, en priorité sur les axes sous-dotés.
- ✓ La hausse des recettes en lien avec l'augmentation de la fréquentation doit être mise à profit pour créer de nouveaux trains.
- ✓ **Affecter une partie des 220 M€ économisés** sur l'abandon du contournement routier de Rouen au développement du rail.
- ✓ **Mobiliser les fonds européens et les emprunts longs termes** pour accélérer les projets structurants (SERM, LNPN, électrification des lignes manquantes).

Conclusion : Pour un vrai choix politique en faveur du rail et des territoires

Monsieur le Président, vous avez raison de dire que "**la priorité doit être donnée au rail**" après l'abandon du contournement autoroutier de Rouen. **Mais les actes doivent suivre les mots.** Aujourd'hui, le **SA 2027 ne répond ni à l'urgence climatique, ni aux besoins des territoires, ni à la justice sociale entre les lignes.**

Nous vous proposons de **saisir cette occasion pour aller plus loin**, en :

1. **Mobilisant tous les leviers financiers disponibles** (versement mobilité, fonds européens, écotaxe, économies réalisées) ;
2. **Associant pleinement les usagers, les élus locaux et les agents** à la construction de l'offre ;
3. **Garantissant un traitement équitable de tous les territoires normands**, et pas seulement de l'Étoile de Caen.

**Le rail est un service public, pas un marché.** Son développement doit être **planifié, cohérent et solidaire**, au service de tous les Normands.

En matière de tarification, en dehors des abonnements domicile-travail et autres abonnements quotidiens, il faut sortir du « yield management » outil de sélection sociale pour revenir à une tarification kilométrique dégressive et sociale favorisant l'accès au train pour tous.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ces sujets et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations citoyennes et ferroviaires.

Pour SOS Gares  
Président : Jean-Louis Dalibert



Pour le Collectif Citoyen des Axes Sud Normandie  
Président : Philippe Denolle



Copies:

- Mesdames et Messieurs les Députés et Sénateurs de Normandie,
- M. Jean Castex, PDG de la SNCF,
- Les secrétaires généraux des organisations syndicales cheminotes de Normandie,
- Les maires des communes, membres de SOS Gares et du Collectif des Axes Sud Normandie,
- La presse régionale.

